

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

La peur

La peur a changé de camp. Depuis le 1er décembre dernier, jour de grande émeute aux Champs Élysées, Emmanuel Macron, ses ministres, ses affidés et ses soutiens médiatico-financiers redoutent l'explosion locale puis généralisée. Ils avaient peur avant le sommet de Biarritz, où ils avaient rassemblé la quasi-totalité des forces de maintien de l'ordre. Ils avaient peur avant la première journée du patrimoine, le 21 septembre, et ils avaient massé à Paris 7600 policiers, gendarmes et CRS.

Entre temps, Emmanuel Macron a tenté des opérations de diversion. D'abord le « grand débat » qui n'a pas empêché la reprise de la politique anti-sociale. Puis, le 16 septembre, la relance du « débat sur l'immigration » où l'on a vu le chef du « bloc bourgeois » jouer à l'anti-bourgeois pour faire oublier la politique d'appauvrissement des classes moyennes et populaires.

Rien n'y fait. De nouvelles manifestations s'annoncent, face auxquelles le gouvernement n'a qu'une seule réponse : la répression brutale, qui fait grandir la colère. Nul ne sait si l'explosion sociale généralisée aura lieu dans les prochaines semaines. Mais il est certain que l'Élysée et Matignon ont perdu la maîtrise de leur agenda.

Référendum

Il faut sauver ADP

Bioéthique

Que contient
la future loi ?

p. 2

Société française

Jérôme
Fourquet

p. 6/7

Que contient la future loi ?

Le projet de loi bioéthique avance. Et il est vaste : 32 articles. Tous ont fait l'objet de discussions entre le mardi 10 et le vendredi 13 septembre en commission. Le 24 septembre, la deuxième étape s'ouvrira à l'Assemblée nationale où les députés devront débattre du projet ainsi modifié. Des débats qui s'annoncent houleux.

Même si l'opposition persiste et signe, le sujet central - l'extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires - ne devrait pas poser de problèmes pour LREM, avec le soutien de la gauche. Mais, déjà la semaine dernière, d'autres enjeux moins médiatisés ont été l'objet de crispations, y compris au sein de la majorité. L'insémination post-mortem, qui avait été prônée par le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a été rejetée. Si les députés LR présents sont montés au créneau, les députés LREM étaient aussi divisés. Pierre Dharréville, député communiste, a également déclaré : « *L'idée de fabriquer un enfant orphelin me met mal à l'aise.* » La proposition a finalement été rejetée, de justesse, précisons-le.

Par ailleurs, les recherches sur les embryons et les cellules-souches embryonnaires ne seront plus soumises à une autorisation de l'Agence de biomédecine mais à une simple déclaration. Possibilité est aussi faite aux scientifiques de travailler sur le génome d'un embryon si celui-ci est détruit à l'issue des recherches.

Autre sujet qui a suscité et continuera de susciter des débats enflammés à partir du 24 septembre : la levée partielle de l'anonymat des donneurs de gamètes. Jusqu'à présent, les donneurs de sperme étaient couverts par un strict anonymat. Dans le projet de loi, cet anonymat serait levé à la majorité de l'enfant, si le donneur consent à donner son

identité. Une levée de l'anonymat qui reste donc sous conditions. Il semblerait que les parlementaires aient tenté de jongler entre deux droits qui s'entrechoquent : ce droit indispensable qu'un enfant a de connaître ses origines et le droit de donner la vie de façon libre et anonyme. Il en est de même avec les accouchements sous X, puisque la mère peut accepter ou pas à la majorité de l'enfant de le laisser la retrouver. Toutefois, la question de la pénurie des dons se pose. Celle-ci existe depuis des années déjà. Les Centres d'Etudes et de Conservation des Oeufs et du Sperme sont en flux tendu et la levée partielle de l'anonymat combinée à l'extension de la PMA pourrait accentuer les réticences des donneurs.

La rémunération futur sujet ?

Des gynécologues, reçus à l'Assemblée nationale, ont alors émis l'hypothèse suivante : la solution ne peut être que financière. Cette « solution » ne fait pas partie du projet de loi de bioéthique mais soulève des débats pour le futur des PMA. La France reste un pays attaché au principe de non marchandisation du corps. Mettre en cause le principe de gratuité, pour le sperme ou les ovocytes, ne pourrait être qu'une brèche fatale. Malgré tout, on ne peut s'empêcher de penser que la brèche civilisationnelle avait déjà été ouverte quand on avait admis le don même de gamètes, en faisant

fi du concept d'orgueil biologique. Simple retour de l'inévitable boomerang biologique ? Des couples (hétérosexuels et lesbiens) et des femmes seules réclament ou vont réclamer des dons de ce qui touche à l'essence même d'un être humain (ses ovocytes ou son sperme), de ce sans quoi il ne peut venir au monde, ce qui va déterminer son physique et son identité génétique. Soyons



honnêtes, on déplore une pénurie qui est au fond compréhensible. Donner son ovocyte et son sperme, ce n'est pas donner un rein ou une partie de son foie. Les plus fervents soutiens du procédé le savaient. Or, en France, les plaintes dissimulent mal une critique insidieuse : celle qui reproche à l'immense majorité des hommes et des femmes qui ne donnent pas d'être égoïstes. Comme s'il n'était pas permis d'être égoïste quant à sa génétique. Avoir biologiquement une descendance issue non pas d'une relation de couple ou au moins d'une relation charnelle, mais d'un don de gamètes est un choix possible (qui demande une réflexion individuelle et existentielle) pour les donneurs. Pas une obligation. Ne déprécions pas ce choix en proposant une somme d'argent qui aurait pour conséquence de faire entrer les gamètes dans le grand bain du Marché où tout se monnaie pour combler nos désirs.

Indiana SULLIVAN

SOMMAIRE

P 1 - Cible : La peur - P 2 : Bioéthique : Que contient la future loi ? - P 3 : Réforme des retraites : La fin de la solidarité ! - Écho des blogs : Deliveroo et les petits boulots - P 4 : Brexit : Coup de gueule - P 5 : Maghreb : Entre le marteau et l'enclume - P 6 - 7 : Société française : Le grand basculement ? - P 8 : Anna de Noailles : La princesse des saisons et des orages - P 9 : Idées : Le mythe de l'émancipation - P 10 : Roman : Sacré Loulou ! - P 11 : - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P 12 : Éditorial : « Il faut sauver ADP »

La fin de la solidarité !

Le véritable enjeu de la réforme « systémique » des retraites envisagée par Emmanuel Macron n'est pas d'ordre financier. Il témoigne d'abord de sa volonté de refonder intégralement le modèle social français.

Après la réforme de l'assurance chômage, passée quasiment inaperçue dans la torpeur de l'été, le gouvernement promet de s'atteler à celle des retraites... une fois passées les élections municipales. D'où la nouvelle phase de concertation qui vient de débiter, après celle pilotée pendant dix-huit mois par Jean-Paul Delevoye et qui a débouché par la remise d'un premier rapport en juillet dernier.

Jusqu'à présent, le gouvernement qui s'attelait à la réforme de la branche vieillesse de la Sécurité sociale avait pour objectif d'en réduire le déficit. Il disposait pour ce faire de trois leviers ou paramètres, d'où le terme de « réforme paramétrique » : repousser l'âge de départ à la retraite, allonger la durée de cotisation ou augmenter le montant de ladite cotisation. Au risque de mécontenter tout le monde.

La réforme du régime général conçue par Emmanuel Macron et son proche entourage est avant tout une réforme « systémique ». Elle entend rompre, en effet, avec le système actuel en fixant un cadre universel qui couvre aussi bien les salariés du privé que les agents de l'État et les indépendants, et repose, non plus sur la cotisation, mais sur l'acquisition de points. Aux yeux de ses partisans, dont la CFDT dans le camp syndical, ce système est plus simple et plus consensuel. Ce qui reste à démontrer au vu des mouvements de grèves et des manifestations qui se multiplient depuis la rentrée, organisées à l'initiative des cheminots, des électriciens, des professions libérales...

Si le passage à l'universalité du système – sous certaines conditions qui restent à définir – serait plutôt une bonne chose, l'évolution vers un système de retraite par points est éminemment dangereuse. Celui-ci pourrait, en effet, avoir pour conséquence une diminution tendancielle de la valeur du point – soi-disant pour assurer l'équilibre du système qui n'est pourtant pas en cause au regard des dernières projections – donc du montant des pensions, et d'en finir avec l'âge légal de départ à la retraite.

Plus le pouvoir d'achat des retraités diminuera, plus les actifs se verront contraints de repousser leur départ à la retraite afin de s'assurer un niveau de vie décent. La retraite par répartition devenant ainsi de moins en moins attractive, ils n'auront plus qu'à souscrire un plan d'épargne retraite... à leurs risques et périls.

Nicolas PALUMBO



Deliveroo et les petits boulots

Nous avons déjà eu l'occasion de citer, à plusieurs reprises, le Blog de Descartes pour l'intérêt de ses analyses et réflexions. Dans sa dernière publication (1), il y est question de « l'économie des services » qui va remplacer chez nous l'économie de production » suite à la perte massive de nos emplois industriels provoquée par la mondialisation.

Dans un premier temps, l'auteur établit la genèse de ce phénomène : « *Le nombre d'emplois nécessitant une compétence particulière et donc justifiant pour le patron de payer le salarié même lorsqu'il n'est pas occupé à cent pour cent pour le fidéliser se réduira de plus en plus. Pour les autres, ils auront le choix entre le chômage – de moins en moins bien indemnisé au fur et à mesure que le nombre de chômeurs croîtra (...) – ou des emplois de services à très faible productivité et donc à très faible rémunération (...).* ». En effet, « *le travail de coursier ne sera jamais bien rémunéré, parce que la valeur qu'il produit est relativement faible (...)* Difficile donc de rémunérer le coursier autrement qu'à un taux faible ».



C'est ainsi que se multiplient ces « nouveaux métiers : *livreur de repas, chargeur de trottoirs, promeneurs de chiens... qui en fait n'ont rien d'un véritable « métier », au sens qu'ils ne demandent ni développent aucune compétence particulière dont le caractère cumulatif permet une progression. Un livreur, un chargeur, un promeneur ont appris au bout de quelques mois tout ce qu'il y a à savoir de leur pratique. Il n'y a donc aucune progression professionnelle possible. On gagne peu au début... et à peine plus avec l'expérience.* », construisant ainsi « un monde qui ressemble drôlement à celui non pas d'hier, mais d'avant-hier. Du temps où il y avait des porteurs dans les gares, des coursiers dans les entreprises et des poinçonneurs dans le métro. Si ces métiers ont disparu, c'est parce que le développement industriel a créé des emplois beaucoup plus productifs et donc mieux payés, et que cela a provoqué une élévation du niveau général des salaires. (...) Au fur et à mesure que la déflation salariale s'impose – que ce soit par la diminution relative du SMIC ou par des procédures de contournement comme le statut de l'auto-entrepreneur – ces petits métiers renaissent... et la misère et la précarité avec. »

Est-il possible, en rajoutant à ces fonctions simples d'autres missions plus « sociales » dotées d'une valeur ajoutée personnelle, d'en faire (dans un cadre légal et juridique protecteur) de véritables métiers ? Le débat, assurément, doit être ouvert.

Loïc de BENTZMANN

(1) <https://descartes-blog.fr/2019/09/09/deliveroo-est-notre-avenir/>

Coup de gueule

À l'heure où je prends la plume, nul ne sait si le Brexit aura bien lieu, ni comment. Je ne veux pas ici décerner un blanc-seing au chef du gouvernement de sa Gracieuse Majesté, ni galvauder l'épineux problème nord-irlandais que pourrait réveiller un Brexit sans accord, mais seulement pousser un coup de gueule contre des dénonciateurs du gouvernement britannique au Parlement ou ailleurs que je juge souvent odieux ou ridicules .

Les propos accusateurs ont commencé dès l'arrivée de Boris Johnson au pouvoir. Ils ont pris une ampleur supplémentaire avec la décision de proroger le Parlement britannique prise par le Premier Ministre et sanctionnée par la Reine. On a immédiatement fait référence à Charles 1er tout en ne sachant pas très bien si le compliment s'adressait à la Reine, à

négoziée du Royaume-Uni de l'UE et exigèrent avec succès la publication d'un rapport sur la situation économique du Royaume en cas de sortie de l'UE sans accord. Voilà effectivement un Parlement bien muselé qui entendait par ailleurs rendre impossible son renvoi devant les électeurs sans son accord.

Ne parlons pas de l'attitude délirante de députés travaillistes pré-



Boris Johnson ou aux deux. On n'a pas hésité à parler de coup de force, de coup d'État. Boris Johnson devenait une sorte de Benito Mussolini. Quant à ceux qui nous expliquaient jusqu'à présent que la Reine n'avait aucun pouvoir et qui raillaient son inutilité, ils se déchaînèrent en lui reprochant de ne pas avoir refusé la prorogation du Parlement.

La démocratie britannique allait, nous disait-on, à la dérive. Le Parlement était empêché d'agir. Les jours qui suivirent en ont en effet fait la brillante démonstration. Pas moins de six votes défavorables au gouvernement eurent lieu, dont les trois plus importants imposèrent au gouvernement britannique de demander un report du Brexit au-delà de la date du 31 octobre pour éviter un Brexit sans accord, empêchèrent la tenue d'élections législatives avant tout accord sur la sortie

tendant empêcher le speaker de monter à son perchoir pour prononcer la suspension des travaux de la Chambre des Communes.

Plus probablement les contempteurs de Boris Johnson ont-ils voulu jouer les députés Baudin de bazar et affaiblir le gouvernement. En fait ce qu'ils ne supportaient pas, c'est la réplique de Boris Johnson aux intrigues ébruitées par la presse d'une coalition de substitution à l'actuelle « majorité » qui aurait regroupé les travaillistes, les libéraux-démocrates, les nationalistes écossais et des conservateurs dissidents. En fait, ils méprisent tellement leur adversaire qu'ils n'ont même pas vu le coup venir. Comment cet être vulgaire et mal coiffé pourrait-il concevoir la moindre manœuvre ?

En fin de compte, ce rassemblement de sauveurs a lamentablement échoué parce que les libéraux-dé-

mocrates ne voulaient pas de Corbyn à la tête du gouvernement. Admirons au passage comment l'intérêt supérieur de l'État l'a emporté sur les questions de personnes. Sans oublier - et c'est l'essentiel - leurs désaccords sur la politique à mener. Et, puisqu'ils sont si empressés de ratifier un compromis entre leur gouvernement et l'Union européenne, peut-on leur rappeler qu'à trois reprises ils ont eu la possibilité de le faire avec l'accord signé par le gouvernement de Madame May avec l'UE et de pallier les défections des députés conservateurs les plus intransigeants ? Une grande partie d'entre eux n'en a eu cure. Par sens de l'État bien sûr. Enfin je ne peux terminer sans évoquer le sort du petit-fils de Winston Churchill. Boris Johnson cet infâme lui a retiré l'investiture du parti aux prochaines législatives à venir pour avoir avec vingt autres députés conservateurs voté contre le gouvernement. Vous lisez bien, le petit-fils de Winston Churchill. Comment a-t-il pu oser ? Le fait d'être petit-fils de l'illustre personnage donnerait donc à l'intéressé un statut à part ? Serait-il par essence un génie ?

Les recours devant les instances judiciaires d'Édimbourg ou de Londres sur la validité de la suspension du Parlement n'ont, quant à eux, pour l'instant, pas permis d'aboutir à une conclusion, la Cour suprême du Royaume-Uni devant se prononcer mardi 24 septembre. Notons cependant que le gouvernement a fort naturellement précisé qu'il respecterait la décision de la Cour, attitude caractéristique des dictateurs et, qu'à ce stade, les juridictions sont partagées.

En définitive, dans cette affaire où la passion l'emporte trop souvent sur la raison, c'est le fait que les Britanniques à une courte majorité aient voté la sortie du Royaume-Uni qui n'est pas accepté par les adversaires de Boris Johnson.

Marc SEVRIEN

Entre le marteau et l'enclume

Les pays du Maghreb se démocratisent chacun à leur manière, et surtout à leurs risques et périls. Ils méritent d'être soutenus.

La rive nord de la Méditerranée ne saurait rester indifférente à ce qui se passe sur la rive sud. Le Maghreb ne nous sera jamais étranger. L'expérience tunisienne depuis le renversement de Ben Ali le 14 janvier 2011 avait engendré une série de « printemps arabes » qui, de l'avis général, ont mal fini : que l'on pense à la Libye, au Yémen ou à la Syrie, voire à l'Égypte. De trop « grandes espérances » placées en eux, la déception a rendu certains méprisants à l'égard des résultats jugés pitoyables obtenus ici ou là. Ce qui s'est passé en Tunisie lors du premier tour des élections présidentielles le 15 septembre qui a vu arriver en tête du scrutin un parfait inconnu, un professeur de droit à la retraite, expert de droit constitutionnel, hors-parti et anti-système, Kais Saïed, est plutôt réconfortant. Le candidat islamiste, affiché « démocrate musulman », y plafonne à moins de 13%.

La formule tunisienne a peu de chances d'être imitée côté algérien. Saïed fut de ceux qui en 2011 conseillèrent de commencer par élire une assemblée constituante plutôt que d'aller directement à une élection présidentielle. C'est la revendication du mouvement algérien depuis février qui se heurte à la volonté du système, incarné par le chef d'État-major le général Gaïd Saleh, de tenir coûte que coûte des élec-

tions présidentielles avant la fin de l'année dans le cadre des institutions actuelles.

L'Algérie en effet n'est pas la Tunisie. Les Tunisiens sont heureux : ils n'ont pas de pétrole et pas d'armée digne de ce nom. L'Algérie vit sur une double rente : pétrolière et ancien combattante. L'armée est auréolée de la guerre d'indépendance ; les revenus du pétrole constituent 75% des recettes budgétaires. Comment sort-on de cette équation ? Par rapport à l'Algérie, la Tunisie possède une société civile bien plus vivante, une classe moyenne bien plus étendue avec une jeunesse universitaire et plus largement bilingue (francophone), n'ayant pas connu les vagues d'arabisation et d'islamisation rampante qui ont agi sur la sociologie algérienne, et une autre démographie.

On ne voit pas comment l'Algérie telle qu'elle est structurée va faire face à la raréfaction de la rente pétrolière et gazière. Il ne sera pas possible de faire tourner plus longtemps la planche à billets. Les militaires pensent être mieux à même de restaurer les finances comme on le voit dans l'Égypte du maréchal Sissi. Le général Saleh a déjà commencé en faisant le ménage parmi les hommes d'affaires qui avec la bénédiction de l'armée avaient oligarchisé l'économie d'État sous le régime Bouteflika. Saleh a mis fin à ce type de par-



tage de pouvoir. Ce n'est pas pour le laisser aujourd'hui à d'autres forces. Le roi est nu. Un régime militaire ? Un scénario égyptien ?

Si tel était le cas, le projet ambitieux de Maghreb uni, objectif avoué des démocrates des trois pays, serait à remiser. Le Maroc qui n'a pas non plus de pétrole a la grande chance d'avoir un roi dont on a pu fêter en juillet les vingt ans de règne avec un bilan plus qu'honnête. La Tunisie aura peut-être en octobre un arbitre constitutionnel indépendant des partis, une forme de roi (un bey dans l'histoire tunisienne).

Yves LA MARCK



Publicité

FRANÇOIS GERLOTTO

CATACLYSME OU TRANSITION ? L'ÉCOLOGIE AU PIED DU MUR



IFCCE
COLLECTION CITÉ

Le grand basculement

Nous avons vécu à la fin du siècle dernier des bouleversements considérables dans nos convictions, représentations et conditions de vie, au fil du violent remodelage opéré par l'ultralibéralisme. Ils ont des conséquences d'autant plus imprévisibles sur les comportements individuels, les relations sociales et les clivages politiques qu'une révolution anthropologique est en cours. Jérôme Fourquet décrit cette société poly-fracturée.

Il faut lire *L'Archipel français* (1) en se gardant de tout jugement intempestif et de toute réaction de rejet d'un travail qui vient troubler les pensées réconfortantes et les apaisantes certitudes. Ce travail tend à établir un constat d'ordre sociologique et politique qui ne surprendra pas les lecteurs de *Royaliste* puisque Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion à l'IFOP, formé par Yves Lacoste et Béatrice Giblin, s'inspire largement des ouvrages de Marcel Gauchet, d'Emmanuel Todd, de Christophe Guilluy. Il apporte son propre éclairage par une méthodologie qui s'appuie sur l'étude du choix des prénoms et qui, dans le domaine électoral, ajoute aux données socio-démographiques et territoriales une dimension temporelle qui prend en considération la trajectoire sociale de l'électeur par rapport à son milieu d'origine.

Jérôme Fourquet met en évidence l'effondrement de la pratique catholique dans notre pays, dans la perspective générale de la sortie du religieux tracée du Marcel Gauchet, et le naufrage concomitant du communisme français. Je ne reviens pas sur ces deux phénomènes, longuement étudiés

dans nos colonnes, qui expliquent de manière décisive les évolutions et bouleversements en cours. La fin du conflit structurant qui opposait l'Église catholique et la contre-église communiste et qui alimentait la dialectique entre droite et gauche a provoqué une fragmentation de la société française, travaillée depuis

longtemps par la logique individualiste et, en même temps, par une mise en question des règles morales naguère tenues pour évidentes.

Nous faisons maintenant l'expérience d'un « narcissisme de masse » dans lequel l'individu est censé ne fait plus faire ce qu'il doit mais ce qui lui plaît. Jérôme Fourquet recense les nouveaux regards sur autrui et les nouvelles pratiques qui sont en train de s'établir. L'homosexualité est très largement acceptée de même que le mariage entre personnes de même sexe et une majorité se dégage en faveur de l'extension de la PMA aux lesbiennes. On se marie moins qu'auparavant et on se fait plus souvent incinérer. On voit fleurir les prénoms rares ainsi que les tatouages sur la peau des hommes et des femmes.

L'antispécisme remet en cause la hiérarchie des espèces et un journaliste emblématique proclame que l'animal est une personne...

On peut se réjouir d'une tolérance inédite ou déplorer ces évolutions, mais il n'est plus possible de contester la réalité confuse qu'elles font apparaître. Il faut continuer à s'interroger sur le développement des radicalités

individualistes et antihumanistes mais sans cesser d'observer le comportement des groupes sociaux et des nouvelles formations politiques qui s'appuient sur ceux-ci. La fracture entre les élites et de larges fractions du peuple français n'a cessé de s'aggraver depuis une trentaine d'années. À la suite de Christopher

Lasch, Jérôme Fourquet souligne la "sécession des élites" qui porte gravement atteinte à la cohésion de la société française. Ce séparatisme est social, culturel et territorial.

À Paris, les cadres et professions intellectuelles représentaient 24,7 % de la population en 1982 et 46,4 % en 2013. Ce phénomène de gentrification s'observe dans toutes les métropoles. Elle s'accompagne de ségrégation scolaire puisque les milieux favorisés mettent leurs enfants dans les écoles privées où se forment les futurs élèves des grandes écoles. Sur les stades de football, on voit les élites se concentrer dans les « carrés VIP », et les stations de sports d'hiver accueillent principalement les hautes classes. L'exode fiscal, qui ne touche pas seulement les acteurs et les grands patrons, marque la volonté de rupture d'une fraction de plus en plus importante des élites qui ne comprennent plus le comportement des classes moyennes et populaires, à commencer par leurs choix électoraux. On se souvient du référendum de 2005, brutalement révélateur de la cassure entre la « France d'en bas » et la « France d'en haut ».

Métamorphoses

Face au groupe dominant, les milieux populaires ont développé de nouvelles pratiques culturelles qui s'inscrivent dans le processus d'américanisation de la société. Le choix de prénoms d'acteurs étatsuniens - Kevin, Dylan, Cindy - très répandus dans la France périphérique, manifeste ce clivage de classe, de même que le tatouage, les musiques et les vêtements. Dans leurs manières de vivre et dans leur imaginaire, les milieux populaires se séparent de plus en plus nettement de la culture française traditionnelle et des hautes classes. L'internationalisation des élites n'est pas du même ordre que l'adhésion populaire à une culture mondialisée.

L'américanisation de la société

Jérôme Fourquet

**L'archipel
français**

NAISSANCE D'UNE NATION MULTIPLE ET DIVISÉE

OÙ ALLONS-NOUS ?

SEUL



française n'exclut pas la réaffirmation de cultures régionales - en Bretagne, en Corse - et de la culture religieuse des Français issus de l'immigration maghrébine. Sur le groupe social arabo-musulman, qui n'est pas une communauté, Jérôme Fourquet note « *que les enfants portant un prénom les rattachant culturellement et familialement à cette immigration représentent 18,8% des naissances en 2016, soit près d'une naissance sur cinq* » - dans cette classe d'âge et non dans l'ensemble de la population qui compte environ 6-7% de musulmans déclarés. La France est de facto devenue une société multiculturelle et c'est l'une de ses principales métamorphoses.

Cette population issue de l'immigration est très hétérogène et constitue son propre archipel avec ses îlots algérien, marocain, africain, comorien, turc... au sein de l'archipel français. L'étude des prénoms confirme qu'une grande partie de cette population s'intègre « *à bas bruit* » par le militantisme politique et syndical et par la participation aux compétitions électorales sous des étiquettes de gauche ou sous la bannière de La République en Marche mais aussi par le choix de carrières dans l'Armée et dans l'enseignement public où la discrimination selon les noms et prénoms est exclue. Cette volonté d'intégration est freinée par le passage d'une endogamie familiale persistante à une endogamie communautaire et religieuse bien visible dans certains quartiers.

L'ensemble de ces phénomènes complexes, étudiés avec précautions et nuances par Jérôme Fourquet, ont redessiné notre paysage politique. Avant 2017, le clivage droite-gauche demeure prégnant dans les

imaginaires même si les choix effectués par les partis dominants autour de Nicolas Sarkozy et de François Hollande se rapprochent de plus en plus nettement sous couvert de « construction européenne ». La victoire d'Emmanuel Macron après son duel avec Marine Le Pen marque l'installation d'un nouveau clivage que l'Élysée tente d'exploiter à son avantage en opposant les « progressistes » et les « nationalistes ». Par ce récit, Emmanuel Macron tente de masquer l'opposition entre les « gagnants-ouverts » et les « perdants-fermés » qui se manifeste en Europe et aux États-Unis (2).

En mai 2017, le parti du « oui au référendum de 2005 s'est unifié face à la France du « non ». Très minoritaire, ce parti européiste et surtout cosmopolite regroupe les couches les plus diplômées et les plus dynamiques de la société, qui sont installées dans les villes et les régions branchées sur le monde globalisé. Statistiques, cartes et graphiques confirment la réalité de ce clivage et la profondeur du fossé entre gagnants et perdants.

La corrélation très marquée entre le faible niveau de diplôme et le vote lepéniste « *renvoie tout d'abord au lien entre faible niveau de diplôme et emplois peu qualifiés, mal rémunérés et plus exposés à l'automatisation et aux délocalisations. Le diplôme joue également sur la vision du monde de son détenteur, en lui offrant un bagage qui lui permet de s'adapter aux mutations de la société. Dans une société en perpétuel mouvement sous l'effet de l'émergence des nouvelles technologies, dans la sphère privée et professionnelle, la capacité d'adaptation et la détention d'un capital culturel deviennent des*

ressources centrales. Ceux qui en sont le moins dotés souffrent et sont beaucoup plus vulnérables ». Culturel et social, le conflit est également géographique puis les gagnants qui vivent dans les métropoles ignorent le sort des Français relégués dans la France périphérique et confrontés aux populations immigrées. Quant à ce nouveau clivage, le taux de chômage, tant national que local, joue un rôle structurant.

Lutte des classes

La sociologie du parti lepéniste confirme cette opposition entre la France populaire et le milieu dirigeant qui a fabriqué, avec La République en Marche, un « parti entreprise » très typé : 69% de ses candidats aux législatives appartenaient aux classes supérieures, 44% de ses adhérents disposaient d'un diplôme de grande école ou d'un niveau équivalent et ce sont les membres des classes sociales supérieures qui ont massivement soutenu la liste de La République en Marche aux élections européennes de 2019, au détriment de la droite classique. Le bloc « libéral-élitaire » s'oppose frontalement à un bloc populaire qui se retrouve en partie autour de Marine Le Pen. Telle est la nouvelle configuration de la lutte des classes.

Bien entendu, ce résumé ne dispense pas de la lecture du livre, pour entrer dans le détail des conflits qui mettent à l'épreuve l'unité de la nation française. Encore faut-il rappeler que l'analyse sociologique établit des constats, non des fatalités. Elle permet aux militants politiques de repérer les éléments qui sont susceptibles de changer le cours des choses...

(à suivre)

Bertrand RENOUVIN

(1) Jérôme Fourquet, avec la collaboration de Sylvain Manternach, *L'archipel français, Naissance d'une nation multiple et divisée*, Seuil, 2019. Les expressions et citations placées entre guillemets sont tirées de cet ouvrage.

(2) Cf. le précédent ouvrage de Jérôme Fourquet : *Le nouveau clivage*, Le Cerf, 2018, et ma présentation dans le numéro 1148 de *Royaliste*.

La princesse des saisons et des orages

Dans une biographie de grande qualité, Frédéric Martinez nous invite à redécouvrir la vie d'un de nos grands poètes, trop méconnu, Mme la comtesse de Noailles.

« Quel roman que ma vie ! », aurait pu écrire la comtesse de Noailles. Une existence pleine d'orages et d'heures délicieuses, de coups de foudre et d'amour déçus, de voyages et de pures contemplations, de belles amitiés et de grandes solitudes, de souffrances aussi. François Broche en fit il y a quelques décennies un beau récit, attentif et fidèle (1). Frédéric Martinez complète utilement le tableau, avec une biographie vivante, écrite au pas de charge, qui fait justice, au passage, de quelques légendes et qui apporte de nouvelles clés de lecture sur l'œuvre d'un des plus parfaits poètes de notre XXe siècle.

On a beaucoup écrit sur l'« orientalisme » de Madame de Noailles. Certes, née princesse de Brancovan, de sang roumain et grec, avec son regard vert intense et son apparence de vierge du portique, il lui était difficile de renier ses origines. Mais, ce sont surtout ses admirateurs, et, au premier chef, Proust et Barrès, qui ont colporté la légende de la poétesse inaccessible des mille et une nuit. Barrès, hypnotisé par la passion, la place dans tous ses romans, de la trop sage Astiné des Déracinés jusqu'à la sulfureuse Oriante du Jardin sur l'Oronte. Ce n'était pas pour déplaire à la « belle orientale ». Elle aimait trop le jeu de la séduction pour décevoir ceux qui l'adulaient !

Son œuvre et ses sources d'inspiration sont pourtant bien françaises. C'est à Amphion en Savoie, dans les jardins qui bordent le Léman, qu'elle découvre sa vocation de poète, sous le regard « divinateur » de Mistral. Ses premiers recueils sont pleins du Paris de la Belle Époque. La contemplation des beaux soirs d'Île de France, de Sèvres à Meudon, de la Malmaison à Saint-Germain-en-Laye, les étés du Béarn ou le calme matin sur Evian donnent à ses vers cette légèreté,

cette agilité, cette lumière que l'on trouve chez nos plus grands poètes. C'est dans la lignée des Chénier et des Moréas qu'il faut donc situer notre princesse orientale et non ailleurs, parmi ces grecs qui firent de la langue française leur première patrie.

On a également beaucoup écrit sur le romantisme de Madame de Noailles. Il est vrai que la maladie, l'angoisse de vivre, un certain « mal du siècle », façon Musset, ont peuplé une grande partie de son existence. Les migraines et l'insomnie brisent ses forces. Sa poésie s'en ressent, elle passe brusquement de la lumière la plus vive au froid le plus intense, de l'exubérance généreuse à la souffrance et à l'abattement. « *Ouverte, accessible et livrée à toutes les blessures, comme à tous les enchantements de la destinée, que n'a-t-elle senti et partagé de l'universelle angoisse humaine, cette ardente prêtresse de Pan, qui jusqu'à son dernier souffle s'efforçait de participer lyriquement à toute chose !* », écrivait d'elle, plein de compassion, le critique Émile Henriot.

Mais les apparences peuvent être trompeuses. Car pendant ces moments de souffrance ou de joie, Anna ne s'efface jamais, elle compose, elle assemble, elle travaille. Chaque crise, chaque exaltation lui procure la note juste, l'image pure, la bonne lumière. Mme de Noailles ignore les obscurités symbolistes ou les évanescences décadentes. Elle les dépasse. En cela, elle est sans doute la plus moderne de nos classiques. Sa place n'est pas chez les vieux barbons du romantisme, mais parmi la jeune phalange qui redonne ses lettres de noblesse à notre poésie pure. Ses compagnons de route s'appellent Valéry, Gide, Toulet, Cocteau. Sous les apparences de l'élégie ou de l'ivresse dionysiaque, « c'est un esprit raisonnable », dit Henriot, « de cette raison profonde des poètes



Anna de Noailles

pour qui l'universelle communion est le parfait moyen de connaissance ».

Frédéric Martinez insiste à juste titre sur un autre aspect de la poésie de Madame de Noailles : l'exaltation du rythme des saisons. Le printemps se promène dans ses jardins, le jeune dieu de l'été grimpe aux arbres, l'automne y prend la couleur des eaux de Venise et l'hiver celle des étangs givrés. Ces saisons du monde sont aussi les saisons d'une vie, celle du poète lui-même. Ses premiers recueils – *le Cœur innombrable*, *les Éblouissements* – sont pleins d'effervescence. Les suivants – *Les Vivants et les Morts*, *les Forces éternelles* – reçoivent l'ombre des deuils, des orages, de la guerre. L'émerveillement vis-à-vis de l'univers et, dans le même temps, le sentiment d'un écoulement inéluctable, voilà, sans doute, le sens profond de l'œuvre d'Anna de Noailles, celui qui la rattache, une fois encore, aux poètes et aux penseurs de notre Siècle d'or et d'abord à La Fontaine et à Pascal.

On redécouvrira un jour Anna de Noailles. Son temps n'est pas encore venu : le monde actuel est trop pressé, ou trop oppressant. Lorsqu'il aura changé, qu'il aura retrouvé sa mesure et ses couleurs, elle y reprendra sa place. Et, aux beaux jours revenus, quelqu'un lui soufflera, comme hier Barrès, « *un jardin que vous regardez en a plus de parfums et d'éclat* ».

Paul GILBERT

(1) François Broche, *Anna de Noailles. Un mystère en pleine lumière*. Robert Laffont, 1989.

Frédéric Martinez, *Anna de Noailles*, Folio biographies, octobre 2018, 380 p.

Anna de Noailles
par Frédéric Martinez



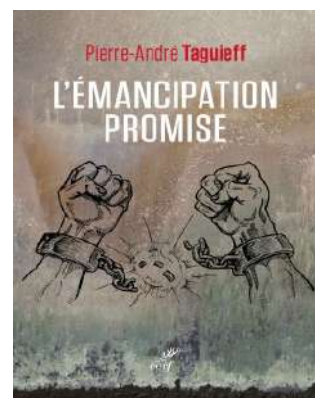
Le mythe de l'émancipation

Est-il possible de critiquer la notion d'émancipation ? Ne structure-t-elle pas largement notre modernité depuis les Lumières et la Révolution française ? Aujourd'hui encore, ne convient-il pas de se féliciter des combats émancipateurs, tel celui qui coalesce le courant féministe contre « le féminicide » ? Apparemment, tous les progrès obtenus pour la condition des femmes sont liés à un grand mouvement émancipateur qui n'a pas terminé de produire ses effets libérateurs. Pourtant, on peut s'interroger sur le contenu philosophique dominateur d'une telle fonction. C'est tout l'objet de l'essai substantiel que vient de publier Pierre-André Taguieff, qui n'a pas peur de prendre à rebrousse-poil un mythe, selon lui, porteur d'une mystique totalitaire. Sans doute convient-il de marquer des nuances : « Dans le présent ouvrage, je distingue "l'Émancipation" au sens absolu - "l'émancipation de l'humanité" ou "du genre humain" en tant qu'idéal ou fin dernière - des émancipations historiques particulières, observables et évaluables. Ces dernières doivent être examinées cas par cas et interrogées quant à leurs effets, qu'on les juge globalement positives ou non. Ou bien ambiguës, ou encore relevant de l'effet pervers. Ces formes particulières d'émancipation font légitimement l'objet d'analyses historiques et sociologiques. » Elles se distinguent d'une métaphysique de l'émancipation, « en tant qu'idée dépassant le champ de l'observable ».

Deux citations pourraient encadrer toute la réflexion de Taguieff pour en cerner l'objet. La première, au début de son essai, est de Bakounine : « Ni plus ni moins que l'émancipation intégrale de l'humanité toute entière ; la réalisation du droit et de la liberté réelle et complète pour chacun, par l'égalisation politique et sociale de tous ; le triomphe de l'humain sur les débris du monde

divin, le règne de la justice et de la fraternité sur la terre. »

Le lyrisme du théoricien anarchiste est à la mesure d'une véritable religion. On peut lui opposer une seconde citation qui est au terme de l'ouvrage. Elle est d'Albert Camus : « Il n'a pas été dit que le bonheur soit à toute force inséparable de l'optimisme. Il est lié à l'amour - ce qui n'est pas la même chose. » Il est vrai que l'auteur de *Noces* s'est libéré



intégralement de toute métaphysique révolutionnaire et progressiste. La dureté de l'histoire l'a vacciné des illusions mortelles de Sartre et des petits camarades des *Temps modernes*. Mais du coup, il est beaucoup plus près de l'humble réalité de notre condition. Et à l'idéologie il préfère les amours humaines telles qu'elles sont vécues et non telles qu'elles sont rêvées. De ce point de vue,

il anticipe Milan Kundera qui a subi le poids du mythe totalitaire et qui lui préfère aussi le simple bonheur partagé, l'intimité des cœurs, même s'il s'agit d'une beauté fragile et menacée.

Mais l'essai de Taguieff est longuement argumenté au fil d'une traversée de la pensée progressiste, avec des incursions du côté de Hegel et surtout de Marx, qui nous explique beaucoup de choses quant aux errances du XXe siècle. L'auteur du *Capital* a voulu s'émanciper radicalement de son enracinement juif, beaucoup plus radicalement que son propre père qui s'était converti au luthéranisme pour déjà s'en détacher. Mais le fils ira beaucoup plus loin dans le déni de soi-même, pour en faire la condition d'une émancipation absolue de l'humanité. C'est une dimension souvent méconnue de l'antisémitisme moderne que certains ont interprété, tel August Winnig comme une forme de haine : « Il haïssait l'État, il haïssait la religion, il haïssait toute valeur élevée qu'il avait reconnu pour telle. Il combattait toute soumission intérieure de l'homme à l'autorité de la foi et de la tradition. » Curieusement, on pourrait trouver dans le mouvement surréaliste un écho d'une telle haine, avec des accents carrément terroristes.

Pierre-André Taguieff est connu pour avoir stigmatisé le « bougisme » contemporain. Il retrouve ce bougisme dans le progressisme d'hier et de toujours. Zygmunt Bauman en avait formulé le principe : « La mobilité accède au premier rang des valeurs désirables. » L'émancipation absolue doit être totale et sans fin : « Au terme de cette frénésie de la déliaison, de l'abolition des limites et de la table rase, il ne reste plus qu'une humanité réanimalisée, faite d'individus zoologiquement déterminés, déculturés, chacun étant sans mémoire, sans histoire, sans traditions, sans famille et sans nation. Humanité de nulle part, sans identité. » Cela peut se traduire par un féminisme fou, celui d'une Donna Haraway théoricienne du cyborg, qui veut en finir avec la reproduction naturelle pour parfaire le processus de libération et éliminer définitivement l'exploitation et la domination. Un tel radicalisme se traduit encore par la répulsion à l'égard d'une humanité trop ordinaire : « La misandrie contemporaine implique le mépris du peuple. » On a entendu il n'y a pas si longtemps un ministre macronien s'en prendre « aux fumeurs de clopes roulant au diesel ».

La réponse à ce progressisme émancipateur est d'ordre philosophique. Avec Hans Jonas, Taguieff tient à remettre en valeur « l'ambivalence de l'humain et de l'historique » qui s'oppose à la vision gnostique d'un progrès linéaire univoque et irréversible, ce qui nous renvoie finalement à la pensée des limites dont nous parlions avec Jacques Ellul (1).

Gérard LECLERC

Pierre-André Taguieff, *L'émancipation promise*, Éditions du Cerf, 344 p., 22 €.

(1) Cf. *Royaliste* n° 1172.



Sacré loulou !

Hervé Louboutin, 68 ans, ancien rédacteur en chef à *Presse Océan*, fondateur du groupe de presse *Nouvel Ouest*... publie un roman où il livre avec pudeur et en grande transparence ce qui a fait sa vie à travers ce demi-siècle charnière (comme tous les demi-siècles, mais celui-ci est le nôtre et nous intéresse donc plus)... Frédéric Aimard, 66 ans, qui l'a connu dans les années 70 et a fait, lui, une carrière dans la presse catholique, en rend compte avec la plus grande sympathie*.

Nous sommes plutôt de la même bande, nous avons démarré notre vie intellectuelle au même moment, lycéen et étudiant au tout début des années 70, avec les mêmes influences improbables. Nous avons vécu, chacun de notre côté et sans presque jamais nous rencontrer — car, sauf très brèves incursions, je n'ai jamais mis les pieds à Nantes ou à La Roche-sur-Yon ou à Noirmoutier qui sont les hauts-lieux de ton « roman » —, des épisodes souvent comparables, parfois avec les mêmes gens à quelques années de distance ou à des personnalités assez comparables aussi, par le fait évidemment que nous avons fait peu ou prou le même métier de journaliste plus ou moins « transcendantal » (comme disait Maurice Clavel), même si tu es allé plus loin que moi dans la carrière, a fréquenté, par chance, par curiosité et par goût de ce qui brille, plus de « grands hommes » qui ont pu d'ailleurs à l'occasion te décevoir d'autant plus...

Nous aimons, à quelques exceptions près, les mêmes écrivains. Et nous avons gardé, sur terre et au ciel, quelques amis en commun et des fidélités existentielles, qui aujourd'hui encore, nous rapprochent. Dieu, la Nation et le Roi, cela veut dire quelque chose pour nous, de même que les traditions familiales continuées, sauf que cela est passé dans notre tête par la grande décantation de Mai 68 et que nous sommes vaccinés contre tout esprit de réaction et puis que nous

Hervé Louboutin

Mai 68 chez Louis 16

Roman



Éditions Les Chantuseries

nis de La Baule, membre de l'association de la presse présidentielle... Mais la lucidité, l'ironie et un certain goût de la vraie élégance t'ont sans doute protégé.

En tout cas c'est ce dont témoignent les belles pages que tu nous offres aujourd'hui dans ce *Mai 68 chez Louis 16* qui nous ramène « à nos combats d'hier pour mieux préparer ceux de demain » comme tu m'as écrit



Hervé Louboutin.

dans un bel et optimiste envoi sur la page de garde.

C'était il y a cinquante ans. Avec quelques dizaines de personnalités prometteuses rien ne nous semblait impossible. Beaucoup ont été fauchés à la fleur de l'âge, comme Antoine, cette lumineuse figure, mort à vingt ans alors qu'il venait de décider de devenir prêtre, que j'ai croisé et qui a marqué définitivement toute ta vie.

Et puis, pour nous, il a fallu vivre et mener en effet des combats que nous n'avons pas tous gagnés, et c'est maintenant déjà le temps d'un premier bilan.

Sacré Loulou ! Tu en as fait des choses : associé à la fondation du Puy-du-Fou, fondateur du prix Chateaubriand qui n'est pas rien, avec toute une carrière de rédacteur en chef et de directeur de presse... J'ai aimé ton petit roman où tu dis, en peu de pages, sans doute tout ce qui est important d'une vie d'homme, même si j'ai regretté que tu n'aies pas figolé l'affaire, le style, les corrections restées en suspens...

Mais l'essentiel y est : un regard sur notre époque et notre société, dans lequel je me reconnais et dont je peux attester qu'il correspond à une vérité qu'il n'était pas si facile que cela de rendre ainsi, avec panache, légèreté, tendresse et sur un ton provocateur qui est ta marque de fabrique car tu n'as jamais renoncé à tes armes d'enfant-chevalier.

Frédéric AIMARD

Hervé Louboutin, *Mai 68 chez Louis 16*, roman, éditions Les Chantuseries, 130 pages, 16 euros.

* avant de l'inviter pour une signature à la librairie 49 rue Gay-Lussac 75005 Paris le 19 octobre prochain de 17h à 19 h 30.

Brèves

Afrique du sud, le 8 septembre : Le roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, a affirmé au cours d'un discours prononcé au palais royal d'Enyokenis et devant des milliers de ses sujets rassemblés pour l'occasion qu'il avait un « *programme établi qui ramènera la paix en AfriSque du Sud touchée par une vague de xénophobie* ». Le souverain a également dénoncé la campagne menée contre lui et qui dénoterait d'une phobie avérée contre la nation dont il est le roi.

Malaisie, le 9 septembre : À l'occasion de l'anniversaire du sultan Abullah Ahmad Shah, le premier ministre, le Dr Mahathir Mohamad, a déclaré « *qu'il était du devoir du gouvernement actuel de défendre la monarchie constitutionnelle, seul système institutionnel qui protège les peuples et races de Malaisie et qui reste le garant de l'unité du royaume fédéral de Malaisie* ».

Luxembourg, le 14 septembre : Lors d'une interview, le premier ministre Xavier Bettel a rappelé que la monarchie était le meilleur système qui sied au Grand-duché car il apportait sécurité et stabilité. « *Je suis un monarchiste convaincu* », a dit le chef du gouvernement.

Espagne, le 16 septembre : Le roi Philippe VI a rencontré les différents partis politiques au palais de la Zarzuela afin de trouver une solution qui permettrait de dénouer la crise qui secoue le royaume, sans gouvernement. Aux leaders de partis, le Palais a rappelé le rôle d'arbitre du souverain, qui lui interdisait de privilégier un mouvement au détriment d'un autre.

Frédéric DE NATAL

Communiqué du Prince Jean

Les Journées du Patrimoine sont chaque année l'occasion de nous rappeler notre chance mais aussi notre responsabilité comme dépositaires de notre Histoire. Ce patrimoine, il nous appartient à tous selon nos moyens de le mettre en valeur, de l'enrichir, et de le défendre.

Frappée par un terrible incendie le 15 avril dernier, la cathédrale Notre-Dame de Paris, toujours debout, reflète la fragilité de ce legs, mais aussi l'esprit de résistance qui a caractérisé la France. J'ai ainsi tenu à m'investir et me tenir informé de près de l'avancement des travaux actuels de sauvegarde de l'édifice, qui devraient durer jusqu'en 2020. J'ai notamment été heureux d'apprendre que le grand tapis de chœur, commandé par Charles X et offert à la cathédrale par mon aïeul Louis-Philippe Ier, avait pu être mis à l'abri à temps et était en cours de restauration. C'est d'ailleurs sous son règne que fut créée la première Commission des Monuments Historiques.

N'oublions pas non plus notre patrimoine immatériel. La langue française en est le cœur. L'année 2020, qui marquera les 50 ans de la Francophonie, lors d'un Sommet en Tunisie, sera l'occasion pour 88 Etats de montrer leur attachement à cette langue et à cette Histoire qui nous relie.

Notre patrimoine immatériel, c'est aussi la Maison de France, dont j'incarne aujourd'hui l'héritage et qu'il m'appartient de développer. Sa solidité, sa constance, sa fermeté au gré des difficultés que peut traverser notre pays, sont une des conditions pour que la France puisse incarner un destin digne de son illustre passé.

Bonnes fêtes du Patrimoine à tous.

Communiquer avec nous

lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr
Tél. : 06.43.11.36.90

Suivre la NAR

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>
<http://archivesroyalistes.org>
<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>
<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi de l'année universitaire, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20h très précises (accueil à partir de 19h30). Entrée libre, une participation aux frais de 2 euros est demandée. La conférence s'achève à 22h. Une carte annuelle d'abonné des mercredis (12 euros) permet d'assister gratuitement à tous les mercredis.

Après la conférence, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 7 euros).

Le mercredi 9 octobre, François Gerlotto présentera son livre *Cataclysmes ou transition ? L'écologie au pied du mur*.

Pour s'inscrire, téléphoner au 06 43 11 36 90.

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris
Tél. : 06 43 11 36 90

Directeur de la publication

Yvan Aumont

Directeur politique

Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint

Christophe Barret

Rédacteur en chef

Nicolas Palumbo

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN : 0151-5772

Imprimerie spéciale de la NAR

Bulletin d'abonnement à Royaliste

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse électronique :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Il faut sauver ADP

En février dernier, Coralie Delaume et David Cayla lançaient une pétition, que nous fûmes parmi les premiers à relayer, contre la privatisation d'Aéroports de Paris. L'appel eût un large écho, puisque plus de 320 000 personnes ont apporté leur soutien à ce texte qu'il est toujours possible de signer (1). Il ne fait pas de doute que cette pétition a joué un rôle décisif dans une prise de conscience collective qui s'est étendue au Parlement : pendant les débats sur la loi Pacte à l'Assemblée nationale et au Sénat, 218 parlementaires appartenant à diverses formations de droite et de gauche ont lancé la procédure du Référendum d'initiative partagée en signant, selon l'article 11 de la Constitution, une proposition de loi référendaire qui permet d'organiser la collecte de signatures de soutien.

Nul n'ignore que le chemin vers ce référendum est malaisé. Il faut réunir 4,7 millions de signatures – le dixième des électeurs inscrits, et c'est seulement si la proposition de loi n'a pas été examinée au moins une fois par chacune des deux assemblées dans un délai de six mois qu'un référendum sera organisé. La campagne qui a commencé le 13 juin et qui va durer neuf mois se déroule dans des conditions très difficiles. De nombreux citoyens trouvent bien compliqué de déposer leur signature sur Internet ou dans une mairie. De plus, les médias font silence sur la campagne qui se déroule dans la rue et sur les réseaux sociaux. Ce sont des obstacles sérieux. Ils ne sont pas insurmontables, dès lors que nous saurons démontrer le caractère crucial de l'enjeu.

ADP est une société détenue majoritairement par l'État. Dans une démocratie, l'État administre les entreprises qui relèvent de son domaine dans l'intérêt général et confirme ainsi la légitimité qu'il tire du suffrage universel. Le gouvernement, et les administrateurs qui obéissent à ses injonctions, ne sont pas possesseurs des entreprises publiques. Ils assument la gestion de biens qui appartiennent à la collectivité nationale. Une privatisation est par conséquent une dépossession, et c'est tout spécialement la dépossession de ceux qui n'ont rien. Après les nationalisations de l'après-guerre, les plus pauvres des citoyens français possédaient collectivement des banques, des compagnies d'assu-

rances, des compagnies aériennes, des industries. Après 1986, des gouvernements de droite puis de gauche ont opéré sous divers prétextes un gigantesque transfert de capital, du domaine public vers le privé. L'efficacité a souvent été invoquée mais de nombreuses entreprises ont sombré ou sont passées sous contrôle étranger – Total, Péchiney, la BNP... La dépossession juridique a entraîné un appauvrissement collectif et d'innombrables souffrances individuelles dues aux plans de licenciements.

C'est cette logique de dépossession et d'appauvrissement qui est à l'œuvre dans la privatisation d'ADP. La première société aéroportuaire au monde verse chaque année entre 100 et 200 millions de dividendes à l'État. Le gouvernement accepte donc de priver l'État de ces recettes assurées et, de surcroît, le gouvernement a prévu d'indemniser les actuels actionnaires minoritaires et d'accorder au secteur privé une concession de 70 ans au terme de laquelle il s'est engagé à indemniser les propriétaires. Nous gagnons de l'argent avec ADP, et on nous annonce qu'on va payer pour privatiser puis payer à nouveau pour renationaliser !

Pour les sociétés capitalistes, l'opération sera d'autant plus juteuse que le Groupe ADP dispose d'un important domaine foncier (6 700 ha) à Paris et en région parisienne, qui serait livré à la spéculation dans le parfait mépris de l'urbanisme et de l'écologie.

Enfin, les aéroports de Paris, qui accueillent une centaine de millions de voyageurs chaque année, constituent la plus importante frontière de notre pays, et la plus exposée aux attaques terroristes. Même si la Police et les Douanes ne cesseront pas d'opérer dans les aéroports privatisés, les propriétaires privés n'hésiteront pas à faire des économies sur les équipements de sécurité pour maximiser leurs profits.

Contre la privatisation absurde et scandaleuse de nos aéroports, la Nouvelle Action royaliste souhaite l'unité d'action de tous les partis, groupes et personnalités décidés à rassembler les signatures indispensables à l'organisation d'un référendum.

Le Comité directeur de la Nouvelle Action royaliste

(1) <https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-privatisation-d-a%C3%A9roports-de-paris>